

Jour de séance 26

le mercredi 6 avril 2016

10 h

Prière.

Le premier ministre accueille à la Chambre S.E. Ray Bassett, ambassadeur d'Irlande au Canada. M. Fitch se joint au premier ministre à cet égard.

---

M. Wetmore (Grand Lake-Gagetown) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à rétablir le service de traversier à Gagetown. (Pétition 29.)

---

M. Keirstead (Albert) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition à l'appui des propriétaires de centres de remboursement, qui demandent une augmentation des frais de manutention qui leur sont versés. (Pétition 30.)

---

M. LePage, du Comité permanent de la politique économique, présente le troisième rapport du comité de la session, dont voici le texte :

le 6 avril 2016

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son troisième rapport.

Le comité se réunit le 5 avril 2016 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

33, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension* ;

34, *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires*.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,  
(signature)  
Gilles LePage, député

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

---

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Melanson :  
40, *Loi sur les emprunts de 2016*.

---

M. Coon demande le consentement unanime de la Chambre pour étudier en 120 minutes deux affaires émanant du tiers parti le jeudi 7 avril 2016. Le consentement unanime est accordé.

---

M. Coon donne avis que les affaires émanant du tiers parti seront les projets de loi 5 et 10.

---

M. Savoie, leader parlementaire suppléant de l'opposition, donne avis que, le jeudi 7 avril 2016, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : affaires émanant du tiers parti, puis motions 17 et 12.

---

M. Albert, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le jeudi 7 avril 2016, la deuxième lecture du projet de loi 40 sera appelée.

---

M. Albert annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, la deuxième lecture des projets de loi 39, 37, 29, 28, 36, 30, 35, 31, 32 et 24 soit appelée.

---

Le débat ajourné reprend sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 39, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 39 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 39, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la politique économique, comité que désigne le leader parlementaire du gouvernement.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 37, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M<sup>me</sup> Harris, vice-présidente, assume sa suppléance.

La séance, suspendue d'office à 12 h, reprend à 13 h. Le président de la Chambre est au fauteuil.

Après un certain laps de temps, Mme Harris reprend la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un autre laps de temps, M. Bernard LeBlanc, vice-président, assume la suppléance à la présidence.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 37 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 37, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la politique économique, comité que désigne le leader parlementaire du gouvernement.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 29, *Loi modifiant la Loi sur les commissaires à la prestation des serments*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 29 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 29, *Loi modifiant la Loi sur les commissaires à la prestation des serments*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la politique économique, comité que désigne le leader parlementaire du gouvernement.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 28, *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 28 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 28, *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la politique économique, comité que désigne le leader parlementaire du gouvernement.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 36 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la politique économique, comité que désigne le leader parlementaire du gouvernement.

---

La séance est levée à 17 h 36.

---

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du Bureau du défenseur des  
enfants et de la jeunesse pour 2013-2014

(5 avril 2016).